Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale de la Charente

RHythmique

Le bulletin des employeurs territoriaux de la Charente

N°1
AVRIL
2025

Votre partenaire dans
la gestion des ressources humaines

EDITO

Chaque mois, le Centre de Gestion diffuse le « MAG. R.H. », qui concentre en une dizaine de pages l'actualité et la veille juridique de la fonction publique territoriale, permettant à vos agents de s'informer et d'accéder aux ressources que nous mettons à leur disposition.

Dorénavant, par ce nouveau bulletin trimestriel, nous avons décidé de nous adresser également à vous, ÉLUS, maire ou président d'établissement public, qui endossez le rôle d'employeur, de recruteur et d'autorité territoriale.
Quoi de plus normal puisque la raison d'être des Centres de Gestion est d'aider les employeurs territoriaux dans la gestion de leur personnel.

Seul chef de l'exécutif et donc par nature le patron de l'administration, vous êtes le supérieur hiérarchique des agents territoriaux et disposez d'un pouvoir d'organisation des services. Au quotidien être employeur, c'est assurer la gestion du personnel territorial, prendre les décisions individuelles ou collectives; c'est aussi assurer la sécurité et la prévention des risques professionnels, participer au dialogue social, sanctionner...

Au 1er janvier 2025, la Charente compte 359 communes dont 90 % ont moins de 2000 habitants.

Dans ces 323 mairies, le plus souvent un seul agent est à vos côtés pour vous épauler et vous protéger de toutes les responsabilités qui pèsent sur votre fonction.

Pourtant **maillon essentiel de l'administration communale, ce métier de Secrétaire général de mairie est en souffrance :** manque de reconnaissance, déficit de cursus de formation, difficultés de recrutement.

Pour y remédier, après des mois de contributions et de débats, la loi du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie a été promulguée et il a fallu attendre juillet 2024 pour les premiers décrets d'application.

Aussi, dans ce premier numéro de « RHythmique », nous faisons le point sur la mise en œuvre des principales mesures en Charente et vous présentons comment le CDG 16 vous accompagne dans vos relations avec vos Secrétaires généraux de mairie.

Votre dévoué,
Patrick BERTHAULT
Président du Centre de Gestion de la FPT de la Charente

PORTRAIT
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE MAIRIE EN CHARENTE

53,4 %
ont un diplôme d'études supérieures

40,4 %
ont plusieurs employeurs

64 %
sont à temps complet

91 %
sont fonctionnaires

81,3 %
ont réellement souhaité exercer ce métier

97 %
sont des femmes

47 %
ont plus de 50 ans

48 %
ont intégré la FPT après une expérience dans le secteur privé

48 %
ont moins de 11 ans d'ancienneté dans le métier

Source : enquête menée par l'observatoire régional des CDG de Nouvelle-Aquitaine - février 2023

+ de 40 % des Secrétaires généraux de mairie **vont partir** à la retraite dans les 10 ans

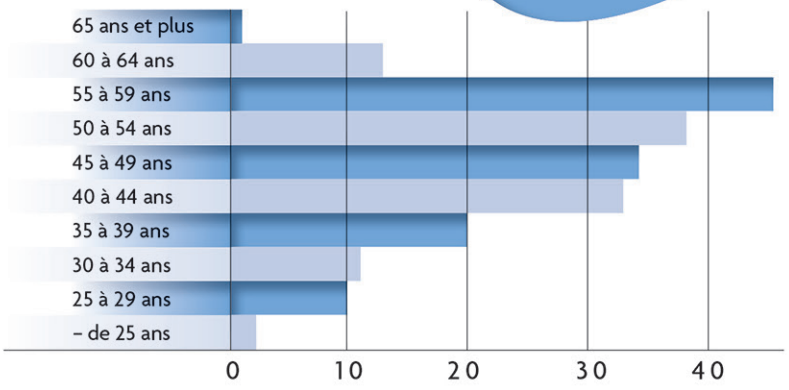

Quotité horaire la plus importante

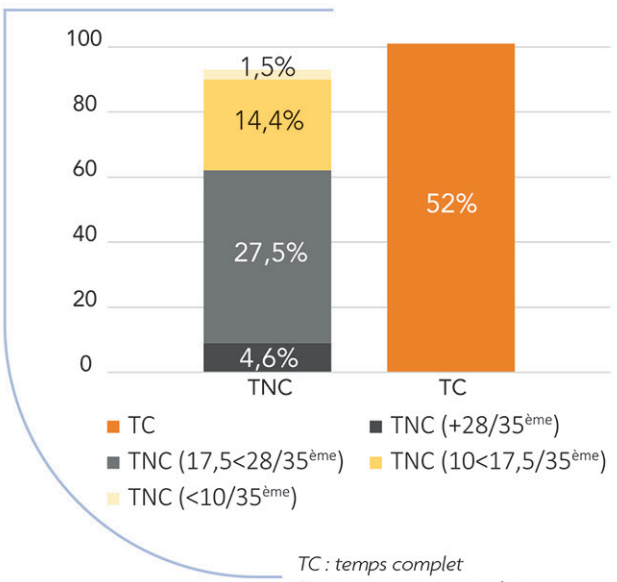

TC : temps complet
TNC : temps non-complet

LA REVALORISATION
DU MÉTIER DÉCRYPTÉE

6 réunions d'information organisées par le CDG 16

PLUSIEURS Secrétaires de mairie

1 Secrétaire GÉNÉRAL de mairie

DEVIENT une fonction

DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT NOMMÉ (arrêté) dans chaque commune de moins de 3500 hab

LIMITES IMPOSÉES AU RECRUTEMENT au 1er janvier 2028

		AVANT		APRÈS	
Catégories	Grades / cadres d'emploi	< 2000 hab.	≥ 2000 hab.	< 2000 hab.	≥ 2000 hab.
C	Adjoint administratif	⊘	⊘	⊘	⊘
	Adj. Adm. Principal 2ème classe	☑	⊘	⊘	⊘
	Adj. Adm. Principal 1ère classe	☑	⊘	⊘	⊘
B*	Rédacteurs, rédacteurs principaux	☑	⊘	☑	⊘
A	Attaché	☑	☑	☑	☑
	Attaché Principal	⊘	☑	⊘	☑

LES AGENTS AINSI NOMMÉS BÉNÉFICIENT de bonifications d'ancienneté (« accélérateur de carrière ») et de la N.B.I. de 30 points (et uniquement eux).

*** L'accès à la catégorie B s'effectue par :**

1 > La promotion interne à titre dérogatoire (voir plus loin) pour les Secrétaires généraux de mairies déjà en poste (4 ans de service minimum) ;

2 > Une formation qualifiante (CNFPT) + examen professionnel (CDG) pour les fonctionnaires souhaitant s'orienter vers ce métier ;

3 > Le recrutement par concours ;

4 > Le recrutement par contrat.

Tout agent affecté pour la **1ère fois** à ces fonctions bénéficie d'une **formation de professionnalisation**

LE POINT SUR
LES DÉSIGNATIONS
EN CHARENTE

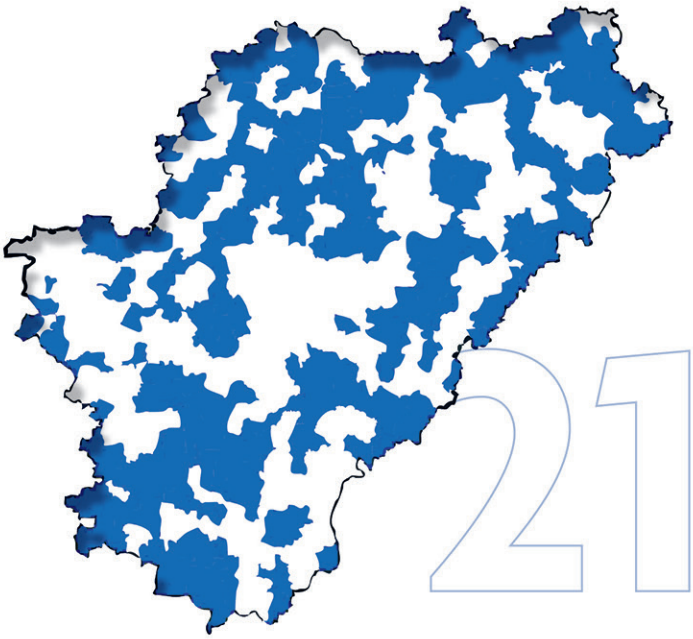

213

Au 31 janvier 2025,
213 communes
de moins de 2000 habitants
disposent d'un Secrétaire
général de mairie
dûment nommé
(en bleu sur la carte)

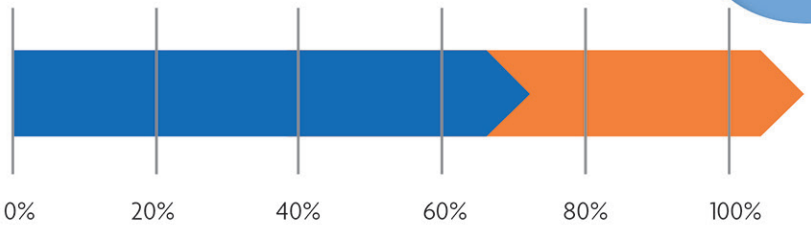

LA PROMOTION INTERNE DÉROGATOIRE :
DISPOSITIF TRANSITOIRE
(2025-2027)

Du 16 janvier au 14 février 2025
s'est déroulée la **première campagne de promotion interne**
à titre dérogatoire, sans quota,
réservée au Secrétaire général
de mairie justifiant de 4 années
d'exercice des fonctions.

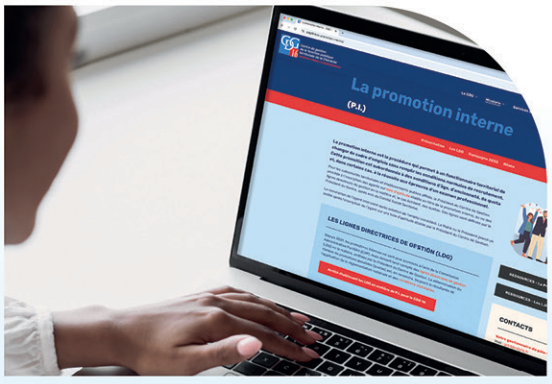

> **127** dossiers ont été déposés concernant 96 agents. La liste d'aptitude sera publiée début avril.

Pour nommer l'agent sur le grade de Rédacteur, la commune doit :

- Créer le poste en Conseil municipal,
- Publier la vacance d'emploi au moins 1 mois avant la nomination,
- Prendre l'arrêté détachant l'agent sur le grade durant la durée du stage (6 mois).

VOS PRÉOCCUPATIONS

RECRUTER

Parmi les métiers en tension, celui de Secrétaire général(e) de mairie arrive en tête.

Les difficultés de recrutement sont principalement liées au manque de formations adaptées.

Dès lors que cela est possible (ex. : départ en retraite), il est primordial d'**ANTICIPER LE RECRUTEMENT.**

Comment ?

> **Vous rapprocher du service emploi du CDG 16** qui dispose d'une mission Aide au recrutement.

> **Étudier les possibilités** de mobilité interne et les accompagner par de la formation.

> **Envisager l'apprentissage** pour organiser le tuilage et une formation progressive.

Témoignage

Elisa FLAUD, apprentie Secrétaire générale de mairie au CDG 16 depuis avril 2024.

« Après une maladie et la reconnaissance de travailleur handicapé, j'ai décidé de mener une réorientation professionnelle. J'ai commencé mon apprentissage avec le centre de formation à l'AFEC et auprès du CDG. En juillet 2025, je passerai mon titre professionnel de secrétaire-assistante, option mairie. L'apprentissage m'a permis d'avoir la théorie et la pratique du métier, tout en étant rémunérée. »

Temps complet/ temps non-complet :

> **de combien d'heures doit disposer le Secrétaire général de mairie ?**

95,3% des Secrétaires généraux de mairie estiment avoir une surcharge de travail.

Le temps de travail d'un Secrétaire général de mairie ne saurait se baser sur les seuls horaires d'ouverture de la mairie.

Le CDG 16 peut vous aider à définir votre besoin.

Le Secrétaire général de mairie peut exercer ses fonctions à temps partiel ou à temps non complet dans plusieurs communes différentes, dans la limite de 40h15 min.

REMPLACER

Le CDG 16 met à votre disposition un service S.O.S. paye et une Secrétaire générale de mairie itinérante pour faire face aux absences ou pour l'aide à la prise de poste de votre nouvel agent.

Véronique COTRON a exercé le métier durant 32 ans en communes avant de rejoindre le CDG16 ou elle intervient, depuis 2023, en tant que Secrétaire générale de mairie itinérante.

Témoignage

Véronique COTRON, CDG16

M^me^ Bénédicte GOREAU, maire de GURAT (184 hab.)

« Nous avons sollicité le Centre de Gestion pour la prestation « SOS Secrétaire de Mairie Itinérante » suite à la prise de disponibilité de notre secrétaire titulaire. Trouver une secrétaire de mairie, et encore plus une expérimentée, est difficile. La personne du Centre de Gestion intervient une journée par semaine et assure toutes les tâches d'un secrétaire de mairie. Elle forme également notre nouvelle recrue pour le remplacement, ce qui est essentiel à sa réussite. »

Comment ?

> **POSSIBLE**

- Recrutement d'un agent contractuel sur un besoin occasionnel.
- Faire appel au service Remplacement du CDG 16.

> **CONDITIONNÉ**

Recours à une agence d'intérim : uniquement après contact avec le CDG 16 et si ce dernier n'est pas en mesure d'assurer le remplacement. *(Circulaire NOR : MTSF1009518C)*

> **INTERDIT**

- Le recours à un auto-entrepreneur peut générer l'illégalité de certains actes établis de nature à engager la responsabilité civile de la commune, voire la responsabilité pénale de l'autorité territoriale.
- Externalisation à toute entité privée

(Circulaire NOR : INTB8700232C).

S.O.S Secrétaire de mairie >

https://www.cdg16.fr/s-o-s-secretaire-de-mairie/

FORMER

Les Secrétaires généraux de mairie ont besoin de maîtriser les fondamentaux du fonctionnement des collectivités locales, puis d'acquérir des compétences sur l'ensemble des champs d'intervention et enfin de les maintenir à jour tout au long de leur carrière.

Le CNFPT est l'organisme dédié à la formation des agents territoriaux. Depuis 4 ans, en partenariat avec le CDG16 et l'AMF16, il propose **un cycle de formation** spécifique sur 25 jours.

Il est également chargé de mettre en place la formation permettant aux agents qui souhaitent devenir Secrétaires généraux de mairie d'accéder à l'**examen professionnel** et à la promotion interne dérogatoire (accès au grade de Rédacteur).

Témoignage

M^me^ Elisabeth PERRIN-DUMONT, directrice du Campus des Valois de La Couronne.

« Le Campus des Valois propose une formation professionnelle diplômante de secrétaire général de mairie de niveau 5. Pour sa 6ème session, ce programme de 650 h, combinant théorie et stages, répond à la pénurie de personnel qualifié dans les collectivités. Il garantit l'acquisition des compétences opérationnelles nécessaires à l'exercice du métier et une forte employabilité. Le prochain cycle débute le 13 mai 2025.

www.campus-valois.fr

Directeur de la publication :
M. Patrick BERTHAULT
Responsable de la rédaction :
M. Laurent CORNEIL
Crédit photos :
libres de droit - adobestock - CDG16
Création/impression : KERIMAGE - RCS 434 847 646 - 14 bis rue de la Ferme - 16000 Angoulême - 06 64 63 01 02.
Tirage : 1000 exemplaires
Dépôt légal 2025 - ISSN : en cours
Mentions légales :
CDG 16 - 30 rue Denis Papin - 16000 ANGOULÊME
05 45 69 70 02 – cdg16@cdg16.fr - www.cdg16.fr

Contenu protégé par la législation relative aux droits d'auteur et la propriété intellectuelle - Reproduction interdite.

LE RÉSEAU DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE : NOUVELLE MISSION POUR LES CDG

20 juin 2024, le réseau a été lancé en Charente

Le CDG a souhaité associer l'ATD16 et le CNFPT à cette initiative.

Des ateliers ont permis de tracer des pistes de travail pour répondre aux attentes et aux besoins exprimés.

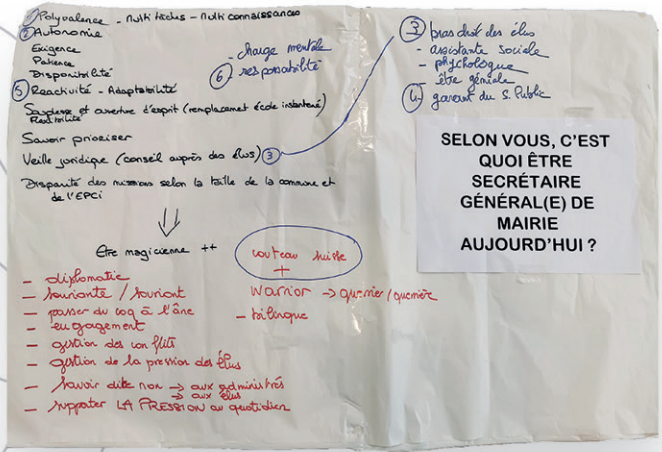

IMPRIM'VERT® Document certifié PEFC 10-31-1118 - Ne pas jeter sur la voie publique